



Probleme avec mon proprietaire

Par **stephan34**, le **27/09/2014** à **14:04**

Bonjour,

Afin de vivre avec ma compagne, j ai donné congé de mon appartement début septembre. Logiquement mon congé prendra fin début décembre. Ayant vidé mon appartement, mon propriétaire m'a demandé de lui restituer les clefs afin d' éventuellement le relouer plus vite. Je confirme être à jour de tout mes loyers, charges et taxes attenantes.

Aucun état des lieux de sortie n'a encore été fait.

Hors je viens de m apercevoir puisque j ai gardé une clefs et que je me suis rendu sur place, que mon propriétaire avait entrepris de lourds travaux dans mon appartement le rendant inhabitable ni relouable. Hors je paie tjs le loyer, aucun etat des lieux de sortie à été fait, ma caution non restitué.

Il veut de plus que je continue à payer le loyer jusqu'en décembre. Je trouve ce comportement à la limite de l'honneteté. Il ne m'a jamais prevenu qu'il allait faire des travaux, il voulait une clefs pour faire visiter et relouer mon appartement avant la fin du congé.

Que puis je faire?

Est il dans son droit, se dont je doute?

Merci de m'eclairer

Cordialement

Par **HOODIA**, le **29/09/2014** à **07:53**

Très simple : vous avez la clef et l'EDL de sortie n'est pas fait donc vous devez le loyer,et, le propriétaire ne peut faire les comptes (charges ,TEOM, eau ect....)

A votre départ effectif ,il doit rendre la garantie(pas caution...) en déduisant les charges (voir plus haut).

Dans le cas ou le propriétaire trouverait un nouveau locataire dans la période ,il devrait en tenir compte dans le remboursement ...